

Séance d'information sur les indications géographiques

Genève, 19 mars 2024

INFORMATIONS SUR LES CONFÉRENCIERS

établies par le Secrétariat

NEŞE İLOĞLU



Mme Neşe İloğlu est spécialiste de la propriété industrielle auprès de l'Office turc des brevets et des marques (TÜRKPATENT). Elle est titulaire d'une licence en gestion d'entreprise et a étudié dans sa thèse les systèmes d'indication géographique de différentes juridictions, en particulier l'Union européenne (UE), la France et les États-Unis d'Amérique.

Elle a travaillé en tant qu'examinatrice des indications géographiques et des marques pendant 13 ans et dans le domaine des indications géographiques de manière plus générale, en préparant des documents stratégiques officiels sur les indications géographiques et en organisant des manifestations à l'échelle nationale et à l'échelle internationale sur les indications géographiques au sein de TÜRKPATENT. Elle est également membre de la chambre de recours de TÜRKPATENT dans le domaine des indications géographiques.

PUTTIPAT JIRUSCHAMNA



M. Puttipat Jiruschamna est chef du groupe du développement du droit au sein du bureau des affaires juridiques, qui relève du Département de la propriété intellectuelle du Ministère thaïlandais du commerce.

À ce poste, il est responsable du développement du droit de la propriété intellectuelle pour le Département de la propriété intellectuelle. Il a participé à la révision de la loi sur les marques en vue de l'adhésion au Protocole de Madrid, ainsi qu'à la révision de la loi sur le droit d'auteur en vue de l'adhésion au Traité de l'OMPI sur le droit d'auteur (WCT).

Il prépare actuellement la révision de la loi sur le droit d'auteur en vue de l'adhésion au Traité de l'OMPI sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes (WPPT), ainsi que la révision de la loi thaïlandaise sur les indications géographiques.

PILAR MONTERO



Mme Pilar Montero est professeure dans le Département de droit commercial de l'Université d'Alicante (Espagne), et experte en droit de la propriété intellectuelle et en droit de la concurrence. Elle est également directrice du *Magister Lvcentinvs Master en propriété intellectuelle et innovation numérique* à l'Université d'Alicante et codirectrice du "Séminaire international sur les indications géographiques" (Alicante).

Elle fait partie de l'équipe de droit commercial d'Alicante sur les indications géographiques et est responsable du diplôme universitaire intitulé "Diplôme spécialisé en sélection végétale et labels qualité" à l'Université d'Alicante.

Elle fait en outre partie du groupe d'experts de l'Observatoire de l'Union européenne sur *l'économie des plateformes en ligne* et du *Groupe d'experts juridique* de l'Observatoire européen des atteintes aux droits de propriété intellectuelle (EUIPO) sur les mesures législatives relatives aux infractions en ligne. Elle est également conseillère non gouvernementale auprès de l'Administration nationale chargée de la concurrence. Mme Montero travaille en outre comme expert en propriété intellectuelle auprès du Parlement européen et de différentes institutions espagnoles, européennes et internationales.

Elle a publié différents ouvrages et articles dans les domaines de la propriété intellectuelle, du droit de la concurrence et de la numérisation. Ses publications les plus récentes sont : un ouvrage intitulé *Denominaciones de Origen e Indicaciones Geográficas* (Appellations d'origine

et indications géographiques) (2016), et différents articles, comme suit : *Signos distintivos de calidad para productos no agrícolas* (Labels qualité et produits non agricoles) (2018), *El nuevo regimen de las marcas colectivas* (Le nouveau cadre juridique des marques collectives) (2019), *Desafíos de la digitalización para el derecho de la competencia* (Les défis de la numérisation pour le droit de la concurrence) (2019), *Plataformas digitales y competencia desleal* (Plateformes numériques et concurrence déloyale) (2020); *Towards a core unitary legal regime for Geographical Indications in the European Union digital market* (Vers un régime juridique unifié concernant les indications géographiques sur le marché numérique de l'Union européenne) (2021); L'évolution des signes distinctifs de qualité en Espagne (2022); *Geographical Indications and sustainable development* (Indications géographiques et développement durable) (2022); *The regulatory challenge of a digital platform economy* (Le défi réglementaire d'une économie de plateformes numériques) (2023).

DANIEL MOR GARCÍA



M. Daniel Mor García est directeur chargé des signes distinctifs auprès de la Direction générale de l'industrie et du commerce de la Colombie.

Il est titulaire d'un diplôme de droit avec une spécialisation en droit commercial de la faculté de jurisprudence de l'Universidad del Rosario (Colombie). Il est aussi titulaire d'un diplôme professionnel en journalisme et opinion publique de l'Universidad del Rosario.

Il a été conseiller auprès de l'Office de la propriété industrielle de la Direction générale de l'industrie et du commerce, coordonnateur du groupe des signes distinctifs à usage collectif et avocat de la Direction des signes distinctifs et du groupe administratif de la Délégation à la propriété industrielle.

MARIE BERNADETTE NGO MBAGA ÉPOUSE DJONDA



Mme Marie Bernardette Ngo Mbaga est directrice du Département des marques et autres signes distinctifs de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) et examinatrice chargée des indications géographiques.

Depuis qu'elle a rejoint l'OAPI en 2005, elle a travaillé comme examinatrice pour les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques.

Elle est membre de plusieurs groupes de travail impliqués dans la rédaction des règlements d'application (Accord de Bangui, règlements sur les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques, et instructions administratives).

Elle participe activement à un programme visant à soutenir l'enregistrement de nouvelles indications géographiques dans les États membres de l'OAPI.

Elle est formatrice dans le cadre du programme de formation AfricaGI sur les indications géographiques dans la région de l'OAPI.

NANCY OMELKO



Mme Nancy Omelko est actuellement conseillère principale pour les marques en politique internationale au sein du Bureau de la politique et des affaires internationales de l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique (USPTO). Elle est spécialisée dans le droit international et national des marques, notamment les indications géographiques.

Elle a également travaillé pendant deux ans comme attaché chargé de la propriété intellectuelle au Bureau du représentant pour les questions commerciales des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), à Genève (Suisse).

Elle participe aux débats bilatéraux et multilatéraux avec différents pays dans le monde. Au cours de son mandat à l'USPTO, elle a occupé les fonctions d'administratrice des requêtes auprès du Bureau du commissaire des marques, d'avocate spécialisée en motions auprès de la Commission des audiences et recours en matière de marques et, en tant qu'examinatrice spécialisée dans les marques de certification, elle vérifiait les demandes de marques de service.

HUGH O'NEILL



M. Hugh O'Neill est avocat (Angleterre, Pays de Galles et Irlande) et travaille à l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) depuis 2010. Il est actuellement chef du service juridique au sein du Département juridique, où il est notamment chargé de l'élaboration des Directives de l'EUIPO relatives aux marques et aux dessins et modèles.

Auparavant, il était avocat spécialisé en propriété intellectuelle et a été affecté au bureau de l'EUIPO à Luxembourg en tant qu'agent de liaison, où il était chargé de représenter l'EUIPO lors d'auditions devant le Tribunal. Avant de rejoindre le Département juridique, il a été examinateur, puis chef de secteur pour les preneurs de décision au sein du Département des opérations de l'EUIPO.

Avant de rejoindre l'EUIPO, il a travaillé pendant plus d'une dizaine d'années dans le domaine de la propriété intellectuelle, d'abord en tant que conseiller juridique dans une société de premier ordre basée à Londres, puis en tant que conseiller principal dans un cabinet d'avocats international réputé pour ses compétences en matière de propriété intellectuelle.

MARTIN SENFTLEBEN



M. Martin Senftleben, professeur de droit de la propriété intellectuelle et directeur de l'Institut du droit de l'information (IViR) à l'Université d'Amsterdam. Ses activités se concentrent sur la conciliation des droits de propriété intellectuelle privés et des intérêts publics concurrents de nature sociale, culturelle ou économique. Parmi ses thèmes de recherche actuels figurent les systèmes d'intelligence artificielle générative et la rémunération des auteurs; la science ouverte et l'autonomie numérique des chercheurs; la réglementation des plateformes et des écosystèmes numériques; l'amélioration des données relatives aux droits d'auteur et les systèmes de recommandation de contenu; le journalisme de qualité et la viabilité économique des médias d'intérêt public; la publicité comportementale et l'autonomisation des consommateurs.

M. Senftleben a étudié le droit à l'Université de Heidelberg. Il a travaillé comme chercheur chez IViR et au sein de l'Institut Max Planck pour l'innovation et la concurrence à Munich. En 2004, il a obtenu un doctorat à l'Université d'Amsterdam. De 2004 à 2007, il a exercé les fonctions de juriste à la Division du droit des marques, des dessins et modèles industriels de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) à Genève. De 2007 à 2020, il a été professeur de propriété intellectuelle à la Vrije Universiteit Amsterdam. En tant qu'avocat au sein du cabinet Bird & Bird (2008 à 2019), il a plaidé dans des affaires de droit d'auteur et de marques, y compris des procès concernant l'établissement d'hyperliens et le blocage de sites Web.

M. Senftleben est membre du Conseil Benelux de la propriété intellectuelle et ancien membre du Comité consultatif du droit d'auteur de l'État néerlandais. Il a conseillé l'OMPI dans le cadre de projets relatifs aux droits d'auteur, aux marques et à la concurrence déloyale. Pour la Commission européenne, il a réalisé une étude sur l'accès aux données et leur réutilisation dans le contexte de la recherche. Il est membre du Trademark Law Institute (TLI), de la Société européenne du droit d'auteur (ECS) et du Comité exécutif de l'Association littéraire et artistique internationale (ALAI). En tant que professeur invité, il s'est rendu à l'Université nationale de Singapour, au Centre Engelberg de la faculté de droit de l'Université de New York, au Centre de recherche en propriété intellectuelle d'Oxford, à l'Université de Tel-Aviv et à l'Institut de recherche en propriété intellectuelle de l'Université de Xiamen. Parmi ses nombreuses publications figurent *Copyright, Limitations and the Three-Step Test* (2004), *European Trade Mark Law – A Commentary* (avec Annette Kur, 2017) et *The Copyright/Trademark Interface* (2020). En tant que conférencier invité, il donne des cours au Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle (CEIPI), à Strasbourg, au Munich Intellectual Property Law Center (MIPLC) et à l'Université Jagiellonian de Cracovie.

EUNMI SOHN



Mme Eunmi Sohn est directrice adjointe principale et examinatrice des marques à l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO). Elle a rejoint le KIPO en 2008 et s'est d'abord consacrée à l'examen des dessins et modèles et à l'élaboration des politiques, avant de s'occuper d'initiatives de coopération internationale telles que la coopération dans le cadre de l'ID5 et la gestion du système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles.

Elle a joué un rôle clé dans l'examen et l'application des droits de propriété intellectuelle, en particulier dans le domaine des marques. Elle est actuellement examinatrice désignée pour les indications géographiques au KIPO.

KAMOLA TUKHTAEVA



Mme Kamola Tukhtaeva est examinatrice principale de marques et responsable du groupe chargé de l'examen des demandes d'enregistrement international de marques au sein du Département des marques du Centre de la propriété intellectuelle, qui relève du Ministère de la justice de la République d'Ouzbékistan.

Depuis 2006, elle a occupé différents postes au sein de l'Office national de la propriété intellectuelle de l'Ouzbékistan et a participé à l'élaboration de la législation nationale dans les domaines des marques, des indications géographiques et des appellations d'origine.

Elle est actuellement à la tête du groupe chargé de l'examen des demandes d'enregistrement international de marques, qui est responsable de l'examen de fond des demandes d'enregistrement de marques déposées en Ouzbékistan en vertu du Protocole relatif à l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques.

[Fin du document]